

2.0 crédits	22.5 h	2q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2011-2012, 2013-2014, ...

Enseignants:	Mairy Cécile ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Les cours sont donnés sur base de documents PowerPoint avec indications des éléments-clés, illustrations, points d'attention, extraits spécifiques, ... et sont transmis aux étudiants avant le cours concerné.
Thèmes abordés :	Position face à l'ouvrage et confrontation au programme actuel Diagnostic. Analyses et propositions. Technologies adaptées
Acquis d'apprentissage	Apprendre à découvrir la technologie architectonique du passé lointain ou proche, à l'intégrer dans un concept actuel de rénovation ou de restauration. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Le mode d'évaluation consiste en un examen oral avec préparation écrite préalable.
Méthodes d'enseignement :	La méthode d'enseignement consiste principalement en un cours magistral. Celui-ci est cependant complété par des visites de bâtiments et/ou de chantiers (en Belgique) concernant des bâtiments et des sites remarquables. Ces visites sont destinées à illustrer les notions présentées aux cours et à spécifier les parallélismes et/ou des distinctions entre ce type de projet et des missions traditionnelles d'architecture.
Contenu :	L'objectif du cours LAUCE2387 dont l'objet porte sur la restauration et la rénovation est de fournir aux étudiants des notions théoriques sur le patrimoine culturel immobilier (histoire de la conservation, théories de la restauration, chartes, ...) et plus spécifiquement sur certains aspects (enjeux dans le cadre de projets à valeur patrimoniale, caractéristiques des matériaux, diagnostic relatif aux dégradations, compatibilité / durabilité / ... de différentes mises en oeuvres, réflexions relatives à la composition structurelle, ...), de les initier aux études préliminaires nécessaires à la bonne compréhension des ouvrages concernés et de les sensibiliser aux problématiques rencontrées pour permettre la conservation, la préservation, la restauration et la valorisation du bien tout en répondant à certaines exigences / contraintes actuelles.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] : ingénieur civil architecte > Master [120] : ingénieur civil des constructions
Faculté ou entité en charge:	LOCI